

C. CWS 127

Le 20 septembre 2019

-03

Objet : Création de l'Équipe d'experts chargée des API

Madame,
Monsieur,

À sa septième session, tenue du 1^{er} au 5 juillet 2019, le Comité des normes de l'OMPI (CWS) a modifié la tâche n° 56, dont la description est libellée comme suit :

“Établir des recommandations concernant l'échange de données prenant en charge les communications de machine à machine en mettant l'accent sur :

- “i) la facilitation de la mise au point de services Web qui puissent accéder aux ressources relatives à la propriété intellectuelle,
- “ii) la mise en place d'un vocabulaire commercial et de structures de données pertinentes,
- “iii) les conventions de dénomination pour l'identificateur de ressources uniformes (URI), et
- “iv) la mise à disposition d'études de cas relatives à la mise en œuvre de services Web.”

Aux fins de la gestion de cette tâche modifiée, le CWS a créé l'Équipe d'experts chargée des interfaces de programmation d'applications (API), en rappelant que la tâche n° 56 était précédemment gérée par l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP. Le CWS a prié le Bureau international de publier une circulaire invitant les offices à désigner un ou plusieurs experts en API qui participeront à la nouvelle équipe d'experts, et à se porter volontaires au rôle de responsable de l'équipe d'experts.

Le Bureau international a l'honneur d'inviter par la présente les membres du CWS souhaitant participer aux travaux de l'Équipe d'experts chargée des API à désigner un ou plusieurs représentants auprès de cette équipe d'experts, et à se porter volontaire au rôle de responsable de l'équipe d'experts.

Les travaux de cette équipe d'experts se dérouleront uniquement en anglais, principalement par voie électronique et dans le cadre de réunions présentiels. L'équipe d'experts devrait commencer ses travaux en octobre 2019, en s'attendant en particulier à achever le projet de norme sur les API Web.

Si votre office ou votre organisation souhaite participer aux travaux de cette équipe d'experts, je vous saurais gré de faire parvenir au Bureau international, à l'adresse cws.mail@wipo.int, avant le **18 octobre 2019**, les renseignements concernant vos experts.

Veillez vous rapporter à l'annexe ci-jointe pour davantage de précisions. Je vous saurais gré également de bien vouloir mentionner la référence de la présente circulaire dans toute correspondance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Kunihiko Fushimi
Directeur
Division des classifications
internationales et des normes

Annexe de la circulaire C. CWS 127

Afin de prendre part aux discussions des équipes d'experts sur la plateforme Wiki de l'OMPI, la personne (représentant) désignée par son office ou par son organisation pour participer à l'équipe d'experts devra disposer d'un compte d'utilisateur auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI.

Si le représentant n'a pas de compte, il peut en créer un à l'adresse <https://www3.wipo.int/wipoaccounts/fr/usercenter/public/register.jsf>, puis le valider en suivant les instructions reçues par courrier électronique.

Lors de la validation du compte, il sera demandé au représentant de créer un nom d'utilisateur, qu'il utilisera pour accéder à l'espace Wiki. Il est recommandé de faire précéder le nom d'utilisateur du code ST.3 de l'OMPI correspondant, suivi d'un trait d'union (par exemple, ca-jsmith).

Afin de s'assurer que le compte a bien été créé, le représentant devra se connecter à la page Wiki de l'OMPI à l'adresse <https://www3.wipo.int/confluence> (en cliquant sur "Connexion" dans le coin supérieur droit et en saisissant son nom d'utilisateur et son mot de passe).

Une fois le compte créé, prière de faire parvenir au Bureau international, à l'adresse cws.mail@wipo.int, les renseignements suivants :

- nom de l'office ou de l'organisation;
- nom, prénom (Mme ou M.);
- poste occupé au sein de l'office;
- nom d'utilisateur auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI (nom d'utilisateur créé en suivant les instructions indiquées ci-dessus); et
- adresse électronique utilisée lors de la création du compte auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI.

Dès que le Bureau international aura traité les renseignements susmentionnés, les personnes désignées recevront une notification leur indiquant qu'elles peuvent accéder à l'espace Wiki de l'équipe d'experts.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au Bureau international, à l'adresse cws.mail@wipo.int.

[Fin de l'annexe et du document]